

Q1 Avez-vous des réactions à prendre en compte lors de l'élaboration du budget du Service à la clientèle et des communications? Veuillez soumettre vos réactions ci-dessous. Toutes les réactions seront fournies aux représentants élus du Comité de direction de la politique pendant leurs discussions budgétaires. Veuillez soumettre vos réactions d'ici vendredi 29 novembre.

Answered: 14 Skipped: 0

#	RESPONSES	DATE
---	-----------	------

- 1 J'habite à Winnipeg depuis 2003. Ma première langue est le français. Je suis traductrice de profession. J'ai travaillé en tant que traductrice à l'interne comme à l'externe. Je m'oppose à la recommandation faite au comité exécutif de supprimer les services internes de traduction à la Ville. Je la trouve problématique et inquiétante. Il y a de plus en plus de gens qui parlent mieux le français que l'anglais à Winnipeg, notamment des gens qui viennent d'arriver au Manitoba ou au Canada, et qu'il est important de renseigner au sujet des services ou de servir en français pour faciliter leur arrivée et leur intégration, ainsi que leur participation à la vie à Winnipeg. Pour cela, le personnel bilingue des services municipaux, qui répond aux demandes des citoyens toute la journée, notamment sur les factures d'eau ou les impôts, a besoin d'un soutien linguistique et terminologique, afin de pouvoir communiquer des informations de manière claire, précise et harmonisée. Une équipe interne de traduction permet d'accomplir cela de façon efficace. Et dans le cas de la ville, il s'agit aussi d'aider à faire appliquer les règlements municipaux Neighbourhood liveability, zonage, stationnement, animaux de compagnie... La suppression de la traduction à l'interne à la Ville ferait souffrir les services municipaux en français actuels et freinerait leur amélioration et leur développement. Les francophones n'auraient pas les mêmes chances de s'intégrer ou de participer à la vie à Winnipeg en tant que résidents et citoyens. Les familles à faible revenu seraient les plus durement touchées. L'image de la Ville en souffrirait. Cela ne correspond pas à ses valeurs, qui prônent notamment la diversité et l'équité. Des représentants du Manitoba vont à l'étranger promouvoir notre province auprès d'étudiants, entre autres, et encourager ceux-ci à venir s'installer, en vantant le fait que Winnipeg est une ville francophone. Dans son propre règlement municipal sur la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles, qui vise à appliquer les exigences de la Charte, la Ville s'engage à ce que ses communications en français soient de qualité comparable à celles en anglais. Voilà un autre problème que créerait la quasi-suppression des services de traduction à l'interne. Selon le modèle que la Province a adopté il y a environ un an, et qu'il est proposé de répliquer à la Ville, la production globale augmenterait, mais il ne resterait qu'une personne à l'interne pour relire tout ce qui est traduit à l'externe, ce qui est impossible. Cela veut-il dire que certaines traductions ne seront pas relues? Les pigistes ne se font pas relire, ou très peu. Ils ne connaissent pas suffisamment le fonctionnement à l'interne de la ville, ses normes de communication, sa structure organisationnelle, etc. Depuis qu'elle s'est presque entièrement débarrassé de ses traducteurs à l'interne, la Province a dû embaucher des pigistes de l'Ontario ou du Québec qui ne connaissent pas la réalité winnipegoise ni le jargon utilisé sur les supports d'information tels que les sites web ou les appli ou les comptes de médias sociaux de la Ville. Ils n'ont pas accès à la terminologie. Ils posent peu de questions, car ils ont moins facilement accès aux techniciens et aux experts. Qui va établir les normes de communication en français à la Ville? Qui va établir la terminologie? Solutions proposées pour trouver des fonds ailleurs Augmenter les taxes foncières (avec un programme de subvention pour faibles revenus) Augmenter la taxe d'entreprise Emprunter du budget d'immobilisations Investir dans le transport en commun Envisager des coupures dans d'autres services non essentiels : Marketing? AUTRES COMMENTAIRES : Je souhaite aussi souligner que les renseignements donnés sur le site web au sujet du processus de délégation n'étaient pas complets (on ne mentionne pas qu'on peut se présenter à titre de délégation devant le CE), et que nulle part il n'était affiché sur le site qu'il faut s'inscrire 48 h à l'avance pour pouvoir faire une présentation en français. Du coup, il y a des délégations qui ne se sont pas présentées, et d'autres qui ont dû faire une présentation en anglais à la dernière minute, ce qui est injuste, car ça change vraiment la donne quand on ne peut pas défendre sa cause dans la langue de son choix.
- 11/30/2019 4:49 AM
-
- 2 Commentaires déposés par la Société de la francophonie manitobaine (SFM) dans le cadre des présentations sur le budget pluriannuel de 2020-2023 de la Ville de Winnipeg. --- La Société de la francophonie manitobaine (SFM) est très préoccupée par les coupures proposées dans le cadre du processus budgétaire du budget pluriannuel de 2020-2023 de la Ville de Winnipeg. Notamment, la SFM conteste les recommandations dans les présentations du département des « Service à la clientèle et des communications » auprès du Comité exécutif de la Ville de Winnipeg. - Contexte - Afin d'apporter un peu de contexte, la SFM aimerait d'abord rappeler à la ville ses obligations. La partie 9 de la Charte de la Ville de Winnipeg énumère les obligations en matière de services municipaux et de langues officielles. Comme le précise cette partie, les langues officielles sont le français et l'anglais. La Ville de Winnipeg est tenue de prendre : « les mesures nécessaires pour remplir les obligations de la présente partie [9] et permettre l'exercice des droits qui y sont prévus. »iii La Ville doit ainsi remplir des obligations, notamment quant aux travaux du conseil et de ses comitésiv, aux communicationsv, aux services municipauxvi et aux documents bilinguesvii. Afin de mener à bien ses obligations, la Ville de Winnipeg s'est dotée d'un règlement sur la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles, le règlement municipal
- 11/30/2019 3:37 AM

no 8154/2002. Dans ce dernier, la Ville de Winnipeg indique qu'elle « s'engage à fournir des services en français suivant le principe de l'offre active » et « à offrir des services en français aussi accessibles que ceux offerts en anglais et de qualité comparable »^{viii}.ix Comme le confirme le juge Chartier dans la décision de la Cour d'appel du Manitoba du cas R. c. Rémillard (R.) et al. (2009 MBCA 112 aux par. 46-47), les « principes [de droit] applicables en matière linguistique » devraient refléter l'arrêt DesRochers c. Canada (Industrie), 2009 CSC 8 (CanLII), [2009] 1 R.C.S. 194, quand le juge Charron indique (au par 31) : « Avant d'examiner les dispositions contestées en l'espèce, il est utile de rappeler les principes qui régissent l'interprétation des dispositions sur les droits linguistiques. Les tribunaux sont tenus d'interpréter ces droits de façon libérale et téléologique. À cette fin, les dispositions pertinentes doivent être interprétées d'une façon compatible avec le maintien et l'épanouissement des collectivités de langue officielle au Canada (R. c. Beaulac, 1999 CanLII 684 (CSC), [1999] 1 R.C.S. 768, par. 25). D'ailleurs, la Cour a plusieurs fois réaffirmé que le concept de l'égalité en matière de droits linguistiques doit recevoir son sens véritable (voir, par exemple, Beaulac, par. 22 et 24-25 ; Arsenault-Cameron c. Île-du-Prince-Édouard, 2000 CSC 1 (CanLII), [2000] 1 R.C.S. 3, par. 31). L'égalité réelle, par opposition à l'égalité formelle, doit être la norme et l'exercice des droits linguistiques ne doit pas être considéré comme une demande d'accommodement. » Ainsi, il est important de mentionner à quel point une offre de service accessible en français et de qualité comparable à ceux offerts en anglais est une obligation pour la Ville de Winnipeg. L'administration est donc contrainte d'avoir les ressources humaines et financières en place afin d'assurer cette livraison de service tel qu'indiqué dans la Charte, minimalement dans la « zone désignée »^x.

- Situation actuelle - La Ville de Winnipeg propose une réduction de l'investissement de la Ville de Winnipeg dans les services de traduction. Pourtant, un grand nombre de documents de la ville de Winnipeg ne sont pas accessibles dans la langue française. Une comparaison sommaire des documents de la Ville de Winnipeg offert dans les deux langues officielles démontre clairement que l'offre de service en français accessible et comparable à l'offre de service en anglais n'est toujours pas une réalité. Avant d'atteindre l'égalité réelle, il est incompréhensible que la Ville de Winnipeg puisse justifier un désinvestissement dans les services en français. Il est, par exemple, intéressant de noter que les présentations dans le processus de budgétisation de la Ville de Winnipeg sont accessibles uniquement en anglais. Ce type négligence fait fi du principe d'offre active à la Ville de Winnipeg et décourage activement la participation des résidents francophones de Winnipeg, notamment les résidents du district de Riel dans un processus de consultation. Dans le dernier Rapport annuel de 2017 sur les services en français de la Ville de Winnipeg (le dernier rapport date de 2017, le rapport de 2018 ne semble pas encore être accessible), un département comme le Service de l'urbanisme, des biens et de l'aménagement ne remplit même pas à 50 % ses postes bilingues requis en vertu règlement municipal 8154/2002. L'impact est réel et direct sur l'offre de service dans le district Riel, les communications et les permis de la Ville de Winnipeg sont souvent uniquement en anglais, comme quoi une requête de services en français occasionnerait des retards qui seraient préjudiciables à ces résidents qui nécessitent une échéance comparable aux résidents anglophones. Demander aux résidents de la « zone désignée » d'avoir à demander, dans plusieurs cas, le service en français, mais de leur demander en plus de déposer une plainte si le service n'est pas disponible ou inférieur c'est un système qui punit à deux reprises la communauté francophonie de Winnipeg. Les résidents anglophones n'ont pas à sacrifier l'équité au nom de la rapidité. C'est pourquoi, un désinvestissement dans les services en français pour la Ville de Winnipeg ne tient pas debout, avec les ressources actuelles, la demande de traduction est déjà supérieure à la demande. Trouver des économies dans les services de traduction n'est pas conséquent et va à l'encontre des obligations de la Ville de Winnipeg. --- i L.M. 2002, c. 39, p 9. ii L.M. 2002, c. 39, p 9(451)(2). iii L.M. 2002, c. 39, p 9(452)(1). iv L.M. 2002, c. 39, p 9(453)(1-2) v L.M. 2002, c. 39, p 9(454)(1-5) vi L.M. 2002, c. 39, p 9(455)(1-4) vii L.M. 2002, c. 39, p 9(457) (1-3) viii Règlement municipal no 8154/2002 de la Ville de Winnipeg ix Le juge Chartier, dans R. c. Rémillard (R.) et al., 2009 MBCA 112, affirme le suivant : (par. 49) La Ville a choisi en 2002 d'offrir des services en français dans certaines parties de la Ville. Elle s'est inspirée du concept du bilinguisme territorial en précisant que ses engagements linguistiques se limitaient aux résidents de la « zone désignée » de Riel (soit les quartiers de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert). D'ailleurs, la « zone désignée » bilingue par la Ville est identique à la zone désignée par la Province du Manitoba dans sa propre politique sur les services en langue française adoptée en 1999. Les zones désignées bilingues par la province sont fondées sur une réalité démographique et linguistique ou, comme il est mentionné dans leur énoncé de politique, sont établies là « où la population d'expression française est concentrée. » (par. 50) De plus, il est clairement établi, relativement aux zones désignées bilingues, que les langues officielles sont le français et l'anglais (voir L.M. 2002, c. 39, p 9(451)(2)), et que la Ville a pris l'engagement, par le Règlement municipal : 1) de normaliser l'utilisation du français dans la prestation des services municipaux dans la zone

désignée ; et 2) de fournir des services en français aussi accessibles que ceux offerts en anglais et de qualité comparable. (par. 51) Selon moi, l'énoncé ci-dessus démontre l'intention du législateur de mettre en oeuvre un bilinguisme qui respecte le principe d'une égalité réelle dans la zone désignée bilingue. Il m'apparaît également clair que cet engagement de la Ville est restreint à cette zone désignée et qu'elle en est libre dans les autres quartiers de Winnipeg. x L.M. 2002, c. 39, p 9(451)(1). xi La Charte de la Ville de Winnipeg indique cependant que (au par. 462) : « Le conseil présente au ministre, au plus tard quatre mois après la fin de l'exercice de la ville, un rapport annuel rédigé en français et en anglais portant sur le respect, par la ville, des exigences de la présente partie. Le rapport inclut des détails sur les plaintes déposées, en vertu de la présente partie, auprès de l'ombudsman et sur leur règlement. »

3

Chers membres du conseil municipal, J'écris la présente lettre pour tenter d'expliquer pourquoi, à mes yeux, il est vital pour la communauté francophone que les services de traduction demeurent à l'interne. Différence entre la traduction à l'interne et la traduction à l'externe En envoyant les services de traduction à l'externe, cela nuit à la qualité des services en français de trois façons. D'abord, cela oblige les traducteurs à se faire concurrence pour offrir les taux les plus bas. Par conséquent, les traducteurs doivent accélérer leur rythme de production, ce qui produit inévitablement des erreurs et nuit à la qualité. La communauté francophone mérite avant tout que le contenu produit en français par la Ville de Winnipeg soit fiable. Ensuite, cela fait en sorte que les services en français sont offerts par des personnes formées en traduction mais sans connaissance interne de la Ville de Winnipeg. Cela n'est pas comparable au travail qui peut être accompli par une équipe interne, qui connaît en profondeur l'organisme, son fonctionnement, son image, ses normes et ses valeurs. Enfin, cela nuit à l'harmonisation de la terminologie. Il est déjà très difficile en tant que francophone en milieu minoritaire de connaître la terminologie qui permet de s'exprimer dans sa langue maternelle. Bien des francophones souffrent d'insécurité linguistique face à leur langue maternelle, car il est difficile de s'exprimer dans une langue sous-représentée. Cela ne va qu'empirer si la Ville de Winnipeg commence à offrir du contenu et une terminologie produits de façon non centralisée. Équivalence des services en anglais et en français Le Règlement municipal de la ville de Winnipeg sur la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles établit « que la ville de Winnipeg s'engage à fournir des services en français aussi accessibles que ceux offerts en anglais et de qualité comparable »*. D'abord, l'accessibilité. La grande majorité des services offerts par la Ville de Winnipeg sont des services en langue anglaise. En effet, chaque département représente une source centralisée de services en anglais. Jusqu'à présent, le bureau de la traduction a représenté la source centralisée de services en français des francophones. Cependant, la nouvelle proposition vient démanteler cette source de services en français centralisée et la remplacer presque entièrement par des services en français éparpillés et déconnectés. Comment cela représente-t-il une accessibilité équivalente entre les services dans les deux langues officielles? Ensuite, la qualité. Les services en langue anglaise de la Ville de Winnipeg, c'est-à-dire presque l'intégral des services, sont offerts par des employés de la Ville de Winnipeg qui sont des experts au niveau de leur connaissance de l'organisme. En effet, les services en anglais sont fournis par des personnes qui peuvent collaborer entre elles et offrir un contenu harmonisé, et qui comprennent bien le fonctionnement de la Ville de Winnipeg, ses valeurs et son image. Si les services de traduction sont envoyés presque entièrement à des traducteurs à l'externe, les francophones n'auront pas droit à cela. Comment cela représente-t-il une qualité équivalente entre les services dans les deux langues officielle? Droits des travailleurs francophones au Manitoba Si la traduction à l'externe peut coûter moins cher, c'est parce qu'on n'offre aucuns avantages sociaux, aucune garantie de travail et aucune pension aux travailleurs. En plus, on oblige les travailleurs à se faire concurrence pour offrir les taux les plus bas, ce qui dévalorise le domaine. Est-ce vraiment vraiment l'héritage qu'on veut laisser aux futures générations de francophones? Il y a déjà très peu de postes en français au Manitoba. Veut-on vraiment désinvestir dans les quelques postes qui offrent de la stabilité à notre main d'oeuvre francophone et ne lui offrir que du travail précaire? Est-ce que vraiment la façon de permettre à la communauté francophone de s'épanouir? La communauté francophone a besoin de stabilité. Et pour cela, il faut avant tout un milieu de travail francophone riche, varié, stable et épanoui. Les franco-manitobains se lanceront-ils en traduction s'il ne reste que des emplois précaires dans la province? Et s'ils se lancent en traduction, demeureront-ils au Manitoba? Les services de traduction à la pigne de la Ville de Winnipeg resteront-ils même au Manitoba, ou seront-ils envoyés au Québec? Perdra-t-on peu à peu notre main d'oeuvre francophone au Manitoba? Finances Je comprends que la Ville de Winnipeg est dans une position financière difficile. Toutefois, il existe des solutions pour augmenter les revenus de la Ville plutôt que de diminuer la qualité de ses services, surtout quand il s'agit des quelques services offerts à une culture minoritaire. En tant que propriétaire, je payerais volontiers plus d'impôts fonciers pour assurer le bien-être de ma communauté francophone, car la survie de ma culture me tient à

11/29/2019 10:25 PM

Réactions relatives au budget du Service ; la client;le et des communications

coeur, et je suis convaincue que c'est la meilleure option à long terme. De plus, d'où proviendra l'argent pour les traductions à l'externe? Y aura-t-il un budget réservé à ces fins? Et si oui, pourquoi choisirait-on de dépenser cet argent à l'externe plutôt que de l'investir dans une équipe stable et permanente composée d'employés de la Ville? À la défense de la communauté francophone J'ai confiance que le français et la communauté francophone importent au conseil municipal. J'ose espérer que vous comprenez l'histoire, la valeur et les défis de la communauté francophone, et à quel point sa langue lui tient à coeur. Les coupures proposées ne sont pas de simples coupures parmi d'autres. Ce sont des blessures qui affecteront ma communauté minoritaire de façon disproportionnée. J'espère pouvoir compter sur vous pour nous défendre en tant que communauté. Merci. * Source :

<http://clkapps.winnipeg.ca/dmis/documents/docext/bl/2002/2002.8154.pdf>

4	Je crois que la proposition du service des communications de la Ville de Winnipeg de supprimer trois postes de traducteurs francophones serait une grave erreur et que cette intervention non seulement diminuerait les services français mais aussi la qualité du français. Ces postes nous garantissent la qualité de la traduction. C'est impossible de maintenir cette qualité en se débarrassant de nos experts et de les remplacer avec de la sous-traitance. La communauté franco-Winnipegaise a le droit d'avoir des communications en français de qualité et la ville a l'obligation de maintenir cette qualité et ne pas faire des économies sur le dos des francophones de notre ville.	11/29/2019 2:33 PM
5	Je suis déçue par le fait qu'on pense même réduire les services de traductions. Ma vie et la vie de plusieurs Manitobains sera négativement affectée par ses coupures. Si nos textes ne sont plus traduits par des Manitobains pour des Manitobains, pourquoi rester au Manitoba? Aussi bien vivre au Québec où au moins il y a plus de services en Français. Les coupures et changements suggérés sont honteux.	11/29/2019 1:02 PM
6	Enlever les services de traduction sera un changement très négatif pour la communauté francophone à Winnipeg. Si on veut garder des emplois de haute qualité ici, c'est important d'investir dans des services comme cela.	11/27/2019 11:17 PM
7	En tant que francophone vivant à Winnipeg, et en tant que traductrice, je suis horrifiée que vous considériez réduire vos postes de traducteurs! L'accès au français est déjà fort difficile à Winnipeg et vous ne me ferai pas croire que couper ces postes n'affectera pas les choses pour le pire.	11/27/2019 1:39 PM
8	La qualité des traductions de la ville va certainement souffrir avec ces coupures. C'est honteux de si peu valoriser le bilinguisme à Winnipeg.	11/27/2019 3:47 AM
9	Je suis extrêmement déçu d'apprendre que la Ville de Winnipeg propose de supprimer des postes de traducteurs francophones. Chaque fois que j'ai besoin de traduire quelque chose pour mon propre usage, je me souviens de la difficulté de la tâche. Pour faire une traduction précise, il faut la spécialisation en traduction, l'usage régional des langues, et de plus le sujet en question. À ce moment, je vis près d'Île des Chênes et je travaille à Winnipeg. On voit souvent au Canada des traductions de mauvaises qualités qui lisent comme une traduction mot par mot de l'anglais. Je serais honte de voir ceci dans des documents officiels de la ville de Winnipeg. Je suis fière à ce moment que la ville offre tous les informations en format de haute qualité dans les deux langues officielles. En revanche, si les services en français ne vont pas souffrir, on peut seulement conclure que la ville va utiliser les mêmes ouvriers qui travailleront sans la stabilité d'une poste permanente avec les prestations d'emploi. Ceci n'est pas juste pour un ouvrier professionnel. Je vous exhorte de garder les postes de traducteurs francophones pour la ville.	11/26/2019 4:19 PM
10	Je ne peux pas croire qu'il faudra retourner aux batailles d'il y a 50 ans pour avoir nos droits.	11/24/2019 1:00 PM

Réactions relatives au budget du Service à la clientèle et des communications

11	<p>Cette décision est complètement inacceptable. Alors que les services en français sont insuffisantes pour répondre aux besoins d'une population francophone grandissante et que la Ville essaie de boucher des trous en fournissant des traductions là où il faudrait du personnel bilingue, la Ville nous propose des économies à bouts de chandelles qui auront un impact direct sur sa prestation de services. Cette proposition portera sûrement atteinte à la qualité des traductions, ce qui fera en sorte que la Ville ne respecte pas ses obligations aux termes du Règlement sur les services en français. Comment la Ville garantira-t-elle la qualité de ses traductions? Sans processus de révision sérieux, elle s'expose à des plaintes. De plus, en envoyant ses traductions à la pige, la Ville court le risque que les pigistes ne comprennent pas les subtilités des enjeux politiques; seul un traducteur interne peut effectuer ce genre de travail de façon sûre et efficace. La Ville dispose déjà de trop de ressources en français, et surtout en traduction; sabrer les quelques postes dont il est question n'aidera pas à régler les soucis financiers de la municipalité et entraînera sûrement des problèmes majeurs en ce qui concerne la prestation des services en français.</p>	11/24/2019 3:42 AM
12	<p>Notre héritage français est une partie trop importante de Winnipeg. Lors de la création de l'unicity les services en français deviennent la responsabilité de la ville de Winnipeg. Il y a toujours pas assez de services en français! De plus les personnes les plus vulnérables ont absolument besoin l'option des services dans leur langue. Ils n'ont pas le choix de parler en anglais.</p>	11/22/2019 1:55 PM
13	<p>C'est inacceptable de ne pas garder des services de traductions!!</p>	11/22/2019 1:16 PM
14	<p>Bonjour, Je suis très bouleversé d'entendre que la Ville a l'intention de réduire le nombre de traducteurs employés directement par la Ville. La Ville de Winnipeg a une grande et vibrante communauté francophone, est officiellement bilingue, et est située sur le territoire métis de Louis Riel qui s'est battu pour que la province du Manitoba ait le français comme langue officielle. Une coupure dans les traducteurs de la ville, c'est une coupure à la communauté francophone de Winnipeg. Ça nous envoie le message qu'on n'importe pas au reste de la communauté winnipégoise. Je suis aussi inquiet vis-à-vis des droits des travailleurs. Votre intention d'augmenter le nombre de traductions faites à l'externe, plutôt que par vos propres employés, signifie qu'il y aura plus de traducteurs qui travaillent de façon indépendante et précaire, plutôt que d'être garantis de bons emplois stables. J'espère que vous reconsidérerez votre coupure aux services de traduction en français.</p>	11/22/2019 1:29 AM

Q1 Do you have feedback for consideration when developing the Customer Service & Communications Department budget? Submit your feedback below. All feedback will be provided to elected officials on the Executive Policy Committee during their budget discussions. Submit your feedback by Friday, November 29.

Answered: 4 Skipped: 0

#	RESPONSES	DATE
1	<p>I have lived in Winnipeg since 2003. My native language is French. I am a professional translator. I have worked as a translator, both internally and as a contractor. I am opposed to the recommendation made to EPC to mostly outsource translation in French. I think it would create problems, and it concerns me. In Winnipeg, there are more and more people who are more comfortable speaking in French than in English. A lot of them are newcomers to Manitoba or to Canada. It is vital to inform them about the services that the City provides, or to provide them with services in French, because it helps their integration, and their participation as citizens and residents of Winnipeg. To achieve that, there needs to be bilingual front-line staff to communicate information clearly, precisely, and in a uniform fashion, when they answer questions pertaining to utility bills and taxes, and these bilingual staffs needs centralised linguistic and terminological support. Therefore, an internal translation team is a vital tool for them, and helps the city be more efficient. Other services at stake relate to the enforcement of by-laws on Neighbourhood liveability, zoning, parking, pets. Without internal translation, the City's provision of French language services would hurt. It would be difficult to improve and develop them. French-speaking folks would have more hurdles, and low-income families would likely be hit harder. This reflects negatively on the City, who heavily promotes diversity and equity. The City's by-law on official languages, which seeks to apply the requirements of the Winnipeg Charter, commits the City to offer French services that are of equivalent quality as to those offered in English. This is another reason why outsourcing is inadvisable. The recommendation is largely inspired by what the Province did about a year ago (they deleted most of their translator positions, except one person, who does some translation, as well as the revision of the freelancers' translations). They have apparently increased their production since then, which could mean that everything is not proofread. Freelancers rarely proofread their work. They wouldn't know how the City works, its communications standards, its organisational structure, etc. Contractors from out of province (a recourse the Province had to use) are even more out-of-touch with Winnipeg realities, terminology and its information hubs such as websites, apps, and social media accounts. Contractors seldom ask questions, as they don't have easily access to the experts. And who will define the standards that should be adopted by the city in terms of French communications? Who will manage terminology? Who will pay the freelancers? How to find money elsewhere: Raise property tax (with a subsidy program for low income families) Raise business tax Borrow from capital budget Consider cutting other non-essential services under this departmental budget: Marketing? Invest in public transportation Other comments: The online information on how to appear as a delegation is incomplete (EPC is not presented as an option), and nowhere on the site does it say that delegations need to apply 48hrs in advance if they wish to make a presentation in French. I know that some delegations were told at the last minute that their presentation in French had to be made in English, which is unfair, because it is quite difficult to be put on the spot to defend a cause, when one cannot do so in their native language, and the other parties can.</p>	11/30/2019 4:46 AM

Feedback on the Customer Service & Communications Department budget

2	<p>* Please note: This is the English version of the letter I submitted through the French survey. I am submitting this version for those who may not speak French. Dear members of City Council: I'm writing this letter to try to explain why, in my opinion, it is vital for the Francophone community that translation services remain internal. Difference between internal and external translation Outsourcing translation services reduces the quality of French-language services in three ways. First of all, it forces translators to compete for the lowest rate. Therefore, translators have to produce at an accelerated rate, which leads to mistakes and lowered quality. Above all, the Francophone community deserves to receive reliable French content from the City of Winnipeg. Furthermore, it creates a situation in which French-language services are offered by people who may be trained in translation, but don't have an internal knowledge of the City of Winnipeg. This cannot be compared to the work that is accomplished by an internal team that has an in-depth knowledge of the organization, the way it operates, its image, its standards and its values. Finally, it affects the consistency of terminology. It's already quite difficult for Francophones living as a minority to be familiar with the terminology needed to express themselves in their first language. Many Francophones suffer from what is referred to as linguistic insecurity when it comes to using their first language, since expressing yourself in a underrepresented language is a significant challenge. This will only get worse if the City of Winnipeg starts offering content and terminology that is produced in a non-centralized way. Equivalence between English-language and French-language services The Official Languages of Municipal Services By-law states that "the City of Winnipeg is committed to providing French language services that are equally accessible and of comparable quality to those available in the English language"*.</p> <p>First, accessibility. The vast majority of services offered by the City of Winnipeg are English-language services. Indeed, every department is a centralized source of English-language services. Up until now, the translation office was the centralized source of French-language services that was offered to Francophones. However, the new proposal dismantles this centralized source of French-language services, and replaces it almost entirely with scattered, disconnected French-language services. In what way does this constitute equally accessible services in both official languages? Secondly, quality. At the City of Winnipeg, English-language services, i.e. the vast majority of services, are provided by City of Winnipeg employees who have expert knowledge of the City as an organisation. Indeed, English-language services are provided by employees who can work together and provide consistent content, and who have a good understanding of the way the City of Winnipeg functions, as well as of its values and its image. If translation services are almost entirely outsourced, Francophones will not be entitled to any of this. In what way does this constitute equal quality of services in both official languages? Rights of Francophone workers in Manitoba If outsourcing translation services is less expensive, it's because no benefits, no job security and no pension is offered to workers. Furthermore, workers are forced to compete for the lowest rate, which devalues the field. Is this really the legacy we as Manitobans want to leave to future generations of Francophones? There are already few French-language jobs in Manitoba. Do we really want to divest from the few jobs that offer stability to the Francophone workforce and replace them with precarious work? Is this really the best way to help the Francophone community flourish? The Francophone community needs stability. And for this, French labour must first and foremost be rich, varied, stable and flourishing. Will Franco-Manitobans pursue translation if only precarious work is left in the province? And if they do pursue translation, will they stay in Manitoba after the fact? Will the City of Winnipeg's outsourced translation services even remain in Manitoba, or will they be sent to Quebec? Will we slowly but surely lose our French workforce in Manitoba? Finances I understand that the City of Winnipeg is in a difficult financial situation. However, there are solutions that would increase the City's revenue instead of diminishing the quality of its services, especially when it comes to the few services that are offered to a minority culture. As a homeowner, I would willingly pay more property tax if this meant ensuring the wellbeing of my French community, since the survival of my culture means everything to me, and I'm convinced that this would be the best option in the long run. Furthermore, where will the funds needed to outsource translation come from? Was a budget created for this? And if so, why would the City choose to spend this money outside of the organization instead of investing it in a stable, permanent team composed of City of Winnipeg employees? Defending the French community I have faith that the French language and the French community are important to City Council. I'm hopeful that you all understand the history and the value of the Francophone community, the challenges it faces, and the extent to which it values its language. The proposed cuts aren't simply cuts among others. They are injuries that will affect my minority community in a disproportionate way. I hope I can count on you to defend us as a community. Thank you. * Source: http://clkapps.winnipeg.ca/dmis/documents/docext/bl/2002/2002.8154.pdf</p>	11/30/2019 12:24 AM
3	<p>I believe that a bilingual province and a bilingual city should provide internal services in both French and English. French speaking citizens should be provided with services in their preferred language from fellow Manitoban's just like English speaking citizens are provided services in their preferred language. To provide those internal services and provide sustainability to the French community the city needs to protect French-language jobs.</p>	11/29/2019 11:18 PM
4	<p>Budgets should not be cut and taxes should be increased. We need our services.</p>	11/28/2019 5:05 PM